



Bienvenue dans le réseau Regain !

Devenez acteurs de la préservation de la nature dans les espaces verts de votre collectivité

Avec **Regain Biodiversité pour les collectivités**, Bretagne Vivante propose d'accompagner les services concernés pour les guider dans la préservation de la biodiversité locale et mettre en valeur leurs actions.

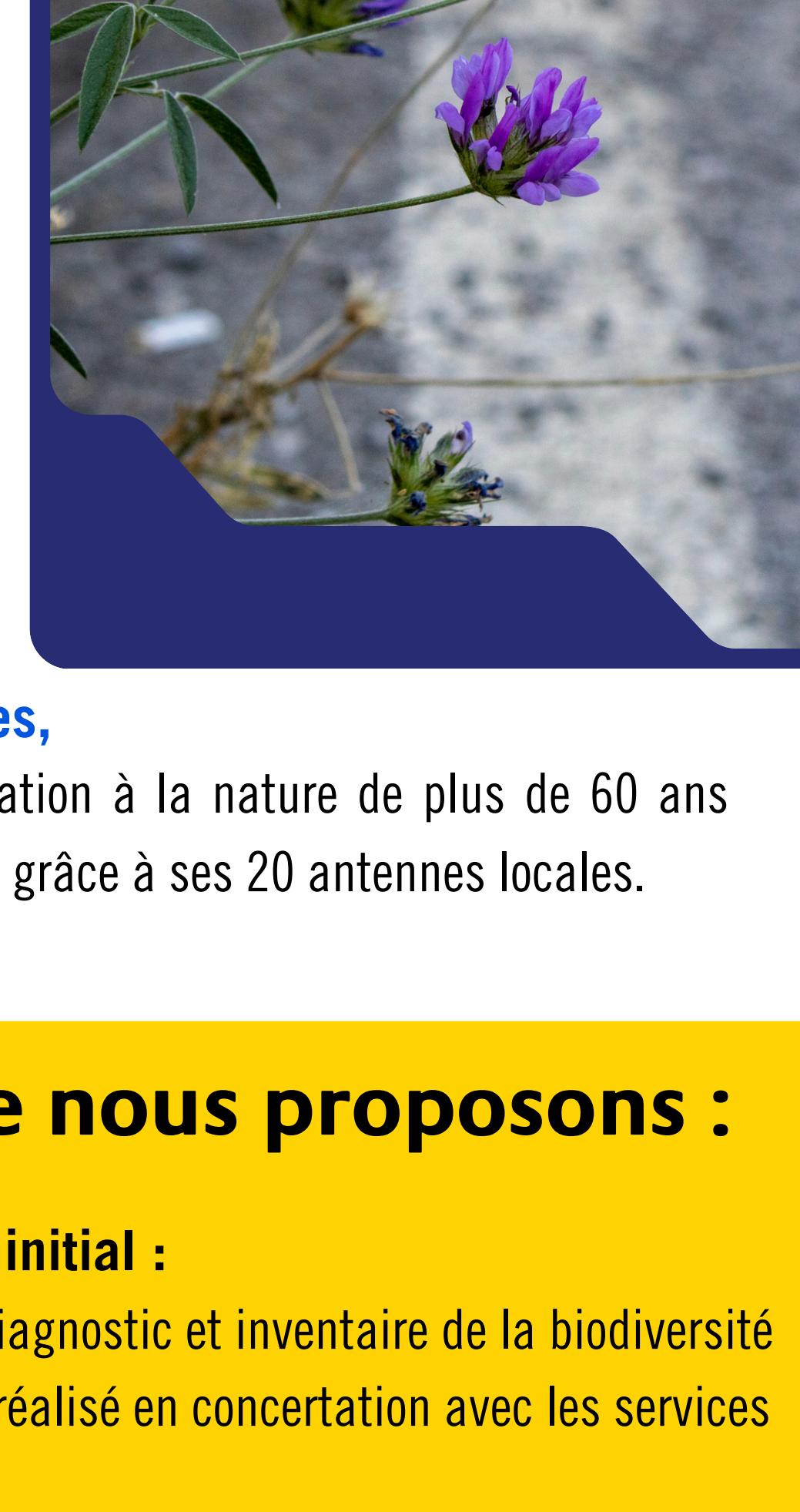
Rejoindre le réseau Regain, c'est :

Protéger et restaurer la nature à proximité : en favorisant la biodiversité dite ordinaire dans vos espaces, vous contribuez à **relier le maillage écologique sur votre territoire**. La circulation des espèces animales et végétales est facilitée, renforçant ainsi les écosystèmes environnants.

Préserver un lieu de vie durable pour les habitants de votre territoire :

- contribution à la résilience environnementale, essentielle face aux enjeux climatiques ;
- réduction des îlots de chaleur grâce à des espaces verts revitalisés ;
- lutte contre les risques d'inondation en favorisant une gestion naturelle des eaux pluviales ;
- limitation des pénuries d'eau en été notamment en milieu urbain.

Renouer ce lien avec la nature : les actions menées avec Regain permettent à vos équipes et vos habitants de **se reconnecter au vivant au plus près d'eux**. Sur ce sujet, les avantages de cette reconnexion sont désormais bien établis, tant sur le plan sanitaire, en améliorant la santé physique et mentale, que sur le plan social.



Être accompagné par une équipe, salariés et bénévoles, de Bretagne Vivante : une expertise naturaliste et d'éducation à la nature de plus de 60 ans reconnue sur tout le territoire de la Bretagne et Loire-Atlantique grâce à ses 20 antennes locales.

Un accompagnement à la carte

En collaboration avec Bretagne Vivante, ce partenariat sera formalisé par une convention définie selon vos attentes et vos besoins. Dans le cadre de votre démarche Responsabilité Sociale et Environnementale pour les collectivités, ce projet est particulièrement pertinent et bénéfique.



Ce que nous proposons :

Diagnostic initial :

un premier diagnostic et inventaire de la biodiversité initiale sera réalisé en concertation avec les services communaux.

Après identification des espaces concernés, des prestations pourront être intégrées à l'accompagnement en fonction des besoins.

Formations favorisant la biodiversité comme :

- pratiques de gestion adaptées et aménagement des espaces verts (jardins publics, parcs,...) ;
- fauchage et élagage des bords de route ;
- valorisation des délaissés urbains sous la responsabilité de la commune ;

Animations auprès des habitants : éducation et sensibilisation

- ateliers pratiques et sensibilisation sur le terrain pour une meilleure compréhension des enjeux écologiques ;
- reconnexion à la nature grâce à des actions simples, concrètes et collectives.

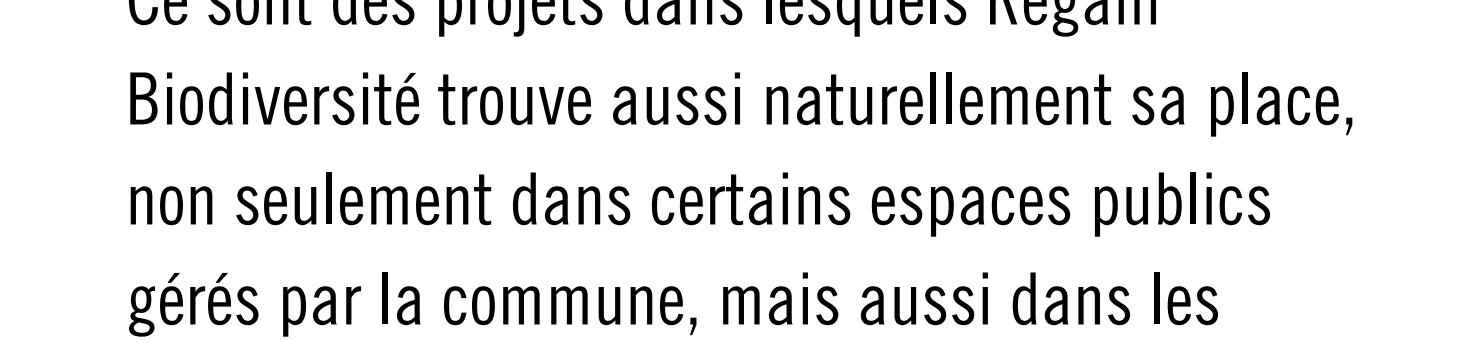
Suivi et évaluation : mesure de l'impact sur la biodiversité, ajustement et bilan d'action.

Panneaux explicatifs adaptés au contexte local.

Adhérez aux principes de la charte Regain

Pour amorcer ce partenariat, nous vous invitons à consulter la charte qu'il est nécessaire de respecter dans les espaces Regain. Votre commune sera ajoutée à la carte interactive des espaces Regain de Bretagne, valorisant vos efforts et votre engagement.

Un panneau Regain vous sera remis pour identifier et matérialiser les espaces concernés.



Ce sont des projets dans lesquels Regain Biodiversité trouve aussi naturellement sa place, non seulement dans certains espaces publics gérés par la commune, mais aussi dans les chapitres de l'ABC concernant la participation des habitants.

Contactez-nous pour construire ensemble votre projet

@ regain.pro@bretagne-vivante.org

